

ADMINISTRATION

Compte rendu du conseil municipal

Séance du 13 juin 2022

Étaient présents : Anne-Marie MIVELLE, Gérard MUGNIOT, Lydie CHANEZ, Pascale DUSSOUILLEZ, Camille BARBAZ, Olivier BOILLOT, Aurore BRULPORT, Jacques DAYET, Maxime FOURNY, Étienne MILLET, Philippe SCHENCK, Martial VERNEREY,

Étaient absents excusés : Olivier BLANCHARD (procuration à Philippe SCHENCK), Carmen VALLET (procuration à Anne-Marie MIVELLE), Michaël FUMEY (Procuration à Lydie CHANEZ), Valérie VUILLERMOT.

Étaient absents : Florent SERRETTE, Joël ALPY.

Mme Anne-Marie MIVELLE a été désignée secrétaire de séance. La séance est ouverte à 20h00.

1. Chalet de la Bourre

Point général sur la situation actuelle et future (gestion, travaux...) et projet d'acquisition partielle de fonds de commerce

Lors de la précédente séance, le conseil municipal avait déterminé les points à éclaircir sur ce dossier et en particulier sur la constitution du fonds de commerce.

Anne-Marie MIVELLE, 1^{ère} adjointe fait le point sur les éléments connus, des décisions finales seront prises au prochain conseil municipal du 4 juillet 2022.

2. Forêt et bois

Affouage 2022-2023 (garants, règlement... et 2023-2024 (parcelles à délivrer)

Lydie CHANEZ, adjointe en charge de la commission « Bois et Forêt » informe que la prestation de marquage par l'Office Nationale des forêts est réalisée : 31 lots ont été marqués.

La commission a constaté que deux lots présentaient des risques d'accident car ils sont proches de la route, il sera alors demandé au garde forestier, M. Emmanuel DORNIER, de bien vouloir marquer deux lots supplémentaires en remplacement de ces lots jugés dangereux.

Les garants seront désignés au prochain conseil municipal du 4 juillet 2022.

Vente de lots de résineux et de feuillus dans les différentes parcelles

Résultat des ventes du 18 mai 2022 à Levier :

| Par. | Type | Mode de vente | Volume | Acheteur | Prix |
|------|----------|----------------------------|--------------------|---------------------------|------------------------|
| 7 | Résineux | Sur pied, unité de produit | 994 m ³ | Groupe SIAT (Bas-Rhin) | 78,78 €/m ³ |

Travaux sylvicoles pour 2022 : attribution des lots

Les travaux sylvicoles 2022 ont été proposés aux entreprises de travaux forestiers, les appels d'offres étaient attendus pour le vendredi 27 mai 2022 à 16h.

Les plis ont été ouverts et étudiés par la commission « Bois et Forêt » le 3 juin 2022 :

| Lot n°1 : intervention en futaie irrégulière | ONF Travaux | Coulet TF |
|---|--------------------|--------------------|
| Prestation 1-A : avec remise en état du parcellaire | 67 674,85 € | 65 220,00 € |
| Prestation 1-B : sans remise en état du parcellaire | 13 773,11 € | 13 735,00 € |
| Prestation 1-C : création et remise en état du parcellaire | 1 995,81 € | 1 475,00 € |
| TOTAL | 83 443,77 € | 80 430,00 € |

| Lot n°2 : entretien mécanisé des cloisonnements | ONF Travaux | Coulet TF |
|---|--------------------|-------------------|
| Prestation 2 : broyage des pistes de débardage et abords | <i>pas d'offre</i> | 8 540,00 € |
| TOTAL | <i>pas d'offre</i> | 8 540,00 € |

Le conseil municipal délibèrera lors de la prochaine séance pour attribuer les 2 lots.

3. Projet Centre bourg

Point sur les travaux :

Les travaux progressent, le planning est respecté. Les entreprises se coordonnent afin d'impacter le moins possible le chantier de la fermeture de chaque entreprise pour les congés d'été.

Financement du projet :

Anne-Marie MIVELLE, la 1^{ère} adjointe charge deux conseillers municipaux d'effectuer les démarches auprès des banques pour le financement du projet.

4. Environnement, cadre de vie et tourisme

Rénovation du terrain de jeux, rue du Martinet : attribution des travaux

Pascale DUSSOUILLEZ, adjointe en charge du dossier de rénovation du terrain de jeux présente les devis :

Rénovation du terrain de tennis : Markosol : 10 108,16 €

Rénovation du terrain synthétique :

- SOTREN : 11 150,00 €
- PROLUDIC : 16 045,40 €

Le conseil municipal, retient à l'unanimité les devis de Markosol et de SOTREN.

Une actualisation du plan de financement sera transmise à la Préfecture concernant le dossier de subvention DETR.

Projet de co-compostage des déchets verts

Un grand nombre de branchages est déposé à la décharge de déchet vert rue de Mouthe, afin de valoriser ces déchets l'entreprise JTA propose un devis d'un montant de 33 € la tonne pour une estimation de 140 tonnes de branches. Cette prestation comprend : le broyage, le tri manuel des déchets plastiques, le transport, la mise en place, 4 retournements pour hygiénisation, la prise de température. Un partenariat est proposé avec le GAEC de la Sauge pour intégrer le surplus au fumier agricole qui participera à la fertilisation naturelle des champs.

Mme Carmen Vallet rejoint le conseil municipal à 21h15

5. Enfance et jeunesse

Remise de e-Carte Avantages Jeunes : extension de la tranche d'âge

Carmen VALLET, adjointe en charge de la commission « Enfance, jeunesse » propose au Conseil municipal d'élargir l'offre de la carte jeune par la commune pour les jeunes de 18 ans et moins, les inscriptions sont ouvertes jusqu'au 30 Juin 2022.

Le Conseil municipal accepte, à l'unanimité, l'élargissement à tous les jeunes habitants de moins de 18 ans.

Conseil d'école du 12 avril 2022

Ce point sera revu au prochain conseil municipal.

Construction d'un nouveau préau : point sur le projet

La première réunion de chantier a eu lieu le 7 juin 2022.

Le chantier devrait commencer prochainement, les entreprises étant communes au projet centre bourg, elles réaliseront les travaux conjointement :

- Entreprise GCBAT
- Charpente Pontarlier
- Electricité Grappe
- SFCA.

6. Urbanisme, voirie et bâtiments

Entretien courant de voirie : attribution des travaux

Gérard MUGNIOT, adjoint en charge de la commission « urbanisme, voirie » présente le devis proposé par l'entreprise SJE pour un montant de 3 900 €/tonne.

Après discussion, le conseil municipal souhaite d'autres devis et il prendra sa décision au prochain conseil municipal du 4 juillet 2022.

Rue des champs : ajout d'un point d'éclairage public

Gérard MUGNIOT, expose deux variantes :

- Variante n°1 : raccordement au réseau électrique en réseau souterrain pour un coût de 8 388,45 € TTC et reste à charge de la commune de 6 291,34 € TTC
- Variante n°2 : raccordement au réseau électrique en réseau aérien pour un coût de 2 326,83 € TTC et reste à charge de la commune 1 745,12 € TTC

Le conseil municipal, décide à l'unanimité, de retenir la variante n°2.

Changement des potelets devant la mairie

Le devis pour le changement des potelets a été validé pour un montant de 1 662,00 € HT à la société Markosol.

7. Administration générale : règles de publication des actes

Ce point est ajourné et sera étudié au prochain conseil municipal du 4 juillet 2022.

8. Intercommunalité et structures extérieures

Sans objet.

9. Divers

Sans objet.

La séance est levée à 22h00

Prochaine séance : lundi 4 juillet 2022 à 20h.

La 1^{ère} adjoint,



Anne-Marie MIVELLE